

## Rénovation énergétique de l'habitat : La Communauté de communes du Thouarsais passent à l'ACT'E



La Communauté de Communes du Thouarsais et ses partenaires ont développé un **dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat nommé ACT'E**.

**ACT'E** propose un **accompagnement personnalisé**, opérationnel et gratuit à toutes les étapes d'un **projet de rénovation énergétique**.

**ACT'E** met à disposition des propriétaires souhaitant rendre leur logement **plus performant** sur un plan énergétique un **conseiller énergie, tiers de confiance** pour l'accompagner dans chaque étape de sa réhabilitation.

La Communauté de Communes s'est engagée à devenir **Territoire à Energie Positive**, c'est-à-dire produire localement autant d'énergie que le territoire en consomme, à partir de sources renouvelables. La réduction des consommations des logements est donc un enjeu majeur pour atteindre cet objectif.

C'est pourquoi, l'accompagnement proposé par **ACT'E** permettra de définir les solutions de rénovation permettant d'atteindre le niveau **"BBC rénovation"** (80 kWh/m<sup>2</sup>.an). Les travaux pourront être réalisés soit par étapes, soit en s'engageant dans une **rénovation globale performante**. Ils seront alors effectués en une seule fois.

Réaliser une rénovation performante, c'est la garantie de :

- gagner en confort de vie hiver comme été
- faire des économies d'énergie et de réduire ses factures pour longtemps
- valoriser son logement en le remettant au goût du jour
- protéger l'environnement en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Pour vous engager dans un projet de rénovation et bénéficier d'un accompagnement personnalisé contactez l'**ADIL des Deux-Sèvres** :



Les partenaires de ACT'E :



Avec le soutien financier de :

